

Quand

une architecture contemporaine accueille le musée vivant du TTA..

PROJET: CRÉATION D'UNE INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL AU DÉPART DU TRAMWAY TOURISTIQUE DE L'AISNE (TTA)

TYPE DE PROJET: nouveaux bâtiments

SITUATION: Province du Luxembourg - Ardenne

COMMUNE: Erezée

VILLAGE: au « Pont d'Erezée », carrefour entre les RN 807 et 841

ADRESSE: entre la voirie provinciale et l'Aisne

AUTEUR DE PROJET: ARTAU

ANNÉE DE RÉALISATION: 2004/2005

POUR PLUS D'INFORMATIONS: FRW - Equipe Ardenne-Famenne famenne@frw.be

ORIGINE:

Véritable musée vivant du tramway vicinal ardennais, le TTA (www.tta.be), créé en 1964, exploite une portion de l'ancienne ligne vicinale Melreux - Erezée - Manhay - Comblain-La-Tour, au départ du Pont d'Erezée. Il parcourt par autorails ou machines à vapeur, une promenade ferroviaire de 9 km 500 sur la section Pont d'Erezée - Amonines - Dochamps à travers le Val de l'Aisne, site sauvage inconnu et inviolé.

Le projet de construction d'un bâtiment d'accueil, plébiscité par la population lors des consultations citoyennes en 1996, cumule une série de dimensions importantes (économique, touristique, associative, patrimoniale, mobilité et sécurité routière) qui le placent en tête des priorités du PCDR (programme communal de développement rural approuvé en 1998).

Malgré la complexité du dossier (multiples propriétaires et intervenants, projet de classement de la ligne vicinale et de ses abords comme monument et site en 1996), la mise en œuvre du projet, encouragée par le Gouvernement wallon, participe fortement au redéploiement touristique de l'entité. Il offre à l'ASBL TTA et au Syndicat d'initiative une infrastructure moderne, attractive et centrale.

DESCRIPTION:

Le bâtiment comprend les espaces d'accueil du TTA et du SI (bureau, billetterie, salle d'attente), un module scénographique sur le tramway et un autre destiné à abriter des expositions d'artistes locaux. Une vitrine des produits locaux complète utilement cet ensemble. Les abords offrent une zone d'arrêt pour les autocars, des parkings voitures, des range-vélos et un espace « détente ».

Le site représente une véritable porte d'entrée de la commune, un lieu de passage presque obligé. L'aménagement dans sa globalité fait figure de vitrine et de produit d'appel. Il symbolise le départ des trams vers Amonines et accueillera prochainement l'arrivée de la voie lente en provenance de Hotton.

A ÉPINGLER:

- Une construction contemporaine, associant qualité architecturale et insertion harmonieuse dans l'environnement végétal existant
- Un projet pilote dit de 'transversalité' inscrit dans la DPRC (déclaration de politique régionale complémentaire) - co-subventionnement Commune (20 %) - Développement rural (55 %) - Commissariat général au tourisme (25 %).

